

Jean-Pierre Obin

L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE FACE A LA DIVERSITE CULTURELLE

(Conférence d'ouverture du colloque d'Education et devenir, Barcelone, 2000)

Il est fréquent aujourd'hui d'entendre affirmer que les établissements sont confrontés à la diversité culturelle des élèves ou du quartier où ils résident. De Barcelone à Vénissieux, de Belleville à Nouméa, les enseignants, les conseillers d'éducation et les chefs d'établissement se demandent parfois comment faire cohabiter des adolescents – voire des familles - dont les références linguistiques, religieuses, et plus généralement culturelles, semblent n'avoir jamais été aussi variées. Cette hétérogénéité est sans doute un effet de la massification et de l'accès à un enseignement secondaire unifié de populations qui, hier, n'en étaient exclues. Est-ce aussi un effet de société ?

Les sociologues se divisent sur cette question. A côté de visions anciennes de la cohésion sociale fondées sur l'existence de groupes ayant des intérêts économiques communs (libéralisme, marxisme) ou une volonté politique commune (républicanisme), émergent aujourd'hui des conceptions où domine l'idée que la société est fondamentalement structurée non plus en classes ou en nations, mais en « populations » rassemblées autour de la revendication d'une identité qualifiée peut-être un peu rapidement de « culturelle ». Ce qualificatif recouvre en effet des regroupements assez divers, autour d'une religion (la « communauté musulmane »), d'une origine d'émigration plus ou moins lointaine (les gitans, les « arabes », les africains), d'une langue encore pratiquée ou quasi disparue (les basques, les catalans, les bretons...), d'un mélange complexe de tout cela (les juifs), d'une couleur de la peau (les « blacks »), d'une pratique sexuelle (les homosexuels), etc. Le concept controversé « d'ethnicité » véhicule l'idée d'une société qui peut se diviser à l'infini en « tribus » s'identifiant au travers d'attributs symboliques éclectiques : sectarisme religieux, marques vestimentaires, styles musicaux, équipes sportives, pratiques de loisirs, marquages corporels, etc. A ces conceptions s'en opposent d'autres qui mettent en avant l'homogénéité culturelle croissante des sociétés actuelles : unification idéologique autour des droits de l'homme, mondialisation économique, hégémonie des valeurs et des modes culturelles venues d'Amérique du Nord, etc.

En fait, les problèmes « culturels » auxquels sont confrontés les établissements scolaires semblent, en première analyse, d'une grande variété. Qu'y a-t-il de commun entre ce lycée de centre ville qui scolarise traditionnellement les enfants de « la communauté juive » et depuis peu un nombre croissant d'élèves issus de l'émigration maghrébine et antillaise, ce collège aux « 36 nationalités », cet autre qui s'est homogénéisé au fil des ans au point d'être fréquenté par « plus de 90 % d'arabes », cet établissement français de l'étranger qui accueille une majorité cosmopolite d'enfants non français issus de l'élite économique et intellectuelle locale et expatriée ? Il serait intéressant de partir des questions que se posent les personnels de ces établissements et des réponses pratiques qu'ils tentent de dégager dans des situations aussi diverses, pour voir si, en seconde analyse, on peut les regrouper dans des préoccupations communes relevant de quelques grandes questions significatives. Quelle place faire dans **les contenus** enseignés à la diversité ou à la dominante culturelle des élèves, à l'histoire du pays d'accueil ou de la région d'implantation de l'établissement ? Dans **la relation éducative**,

quelle place peut être accordée aux conceptions religieuses et sociales des familles, aux habitudes politiques des régimes des pays d'accueil (problème de l'éducation civique notamment) ? Dans **les démarches pédagogiques**, quelle attention les maîtres doivent-ils être en mesure de porter aux normes linguistiques, mais aussi aux schèmes culturels tels que les représentations de l'espace et du temps, qui structurent les modes de pensée et d'apprentissage de leurs élèves ?

Peut-être faut-il se garder d'opposer schématiquement dans ces différents domaines une sensibilité « républicaine » à une autre qualifiée de « démocrate » ? Une chose est certaine : le républicanisme pédagogique radical, qui consiste à considérer (commodément) les élèves comme des abstractions dénuées de toute dimension affective, morale, religieuse, politique, langagière et culturelle, sombre aujourd'hui dans l'autisme philosophique et apparaît de plus en plus insupportable aux élèves et aux familles qui en sont les victimes. Dire que l'école doit s'adapter à une société qui bouge (et qui va changer dans les années qui viennent de manière accélérée), ce n'est pas forcément tomber dans le relativisme culturel et brader l'idéal républicain d'intégration et de cohésion sociale. Ce peut être aussi affirmer que la poursuite de cet idéal passe par des chemins toujours nouveaux, à réinventer, par des établissements qui considèrent les élèves comme des personnes, dont la dignité nécessite de reconnaître la singularité. Nul doute que la question culturelle, au-delà des divergences d'analyses, nous contraint, dans les établissements scolaires, à ce nécessaire effort d'imagination, qui pourrait constituer le fil conducteur de colloque.